

215 P NP **DM79**

Projet de prolongement de l'autoroute 25
entre l'autoroute 440 et le boulevard Henri-
Bourassa

Laval-Montréal

6211-06-080

**PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 25 ENTRE L'AUTOROUTE 440 ET
LE BOULEVARD HENRI-BOURASSA**

Mémoire déposé au BAPE par

M. Marc Parent

7 juin 2005

Laval, le 7 juin 2005

Bureau d'audience publique

À qui de droit,

Je suis né et ai grandi dans l'est de Laval. Je me suis marié avec ma femme qui est également née et a grandi dans l'est de Laval. Nous avons deux enfants et vivons toujours dans l'est de Laval.

Quant à l'étalement de la population, nous ne voulons pas tous vivre sur l'île de Montréal mais plutôt avoir le choix de résider dans les périphéries de Montréal, et un pont est alors nécessaire pour l'économie et la prospérité de Laval et de la Rive-Nord. Les montréalais ne peuvent pas et ne devraient pas arrêter la croissance d'autres villes dont la nôtre dont nous sommes fiers.

Imaginez être dans un supermarché, et ce dernier veut vous empêcher de traverser la rue pour aller voir d'autres commerces et comparer les produits. Montréal agit ainsi en refusant la construction du pont, et nous sommes donc limités dans notre développement et dans notre liberté.

J'ai une entreprise à Laval et je dois me limiter dans ma clientèle dû au transport inaccessible entre Laval et Montréal.

Le pont de la 25 est nécessaire et essentiel pour tous les québécois.

Merci de votre attention.